



## Commission Régionale Féminine

### SAISON 2023 / 2024

### PROCÈS-VERBAL N°16

---

#### Réunion du mardi 14 novembre 2023

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FEMININES

Tour n°2 – le samedi 18 novembre 2023 :

**27598432 DRANCY JA 1 / PARIS FC 2 du 18/11/2023**

Demande DRANCY JA pour jouer le match au stade Guy Mocquet de DRANCY.

Accord de la Commission.

#### CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

##### Régional 1

**25918419 ES SEIZIEME 1 / SARCELLES AAS 1 du 02/12/2023**

Rappel :

Suite à l'indisponibilité du complexe sportif de la Plaine du 23/10/2023 au 15/12/2023, la Commission reste en attente de la proposition de terrain de repli de l'ES SEIZIEME.

##### Régional 3

##### Poule A

**25919854 ACBB 1 / CRETEIL US 1 le 11/11/2023**

Dans l'attente du résultat des matchs de Coupe de Paris Crédit Mutuel idf du samedi 18/11/2023, ce match reste reporter à une date ultérieure.

**COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F****1<sup>er</sup> tour :****27387585 ARGENTEUIL FC 1 / CERGY PONTOISE FC 2 du 04/11/2023**

Reprise de dossier,

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier (FMI et rapport de l'arbitre officiel),

Regrettant l'absence du rapport demandé à ARGENTEUIL FC lors de la dernière réunion,

Considérant que le non-déroulement du match est de la responsabilité de l'équipe d'ARGENTEUIL FC.,

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à ARGENTEUIL FC,

CERGY PONTOISE FC 2 qualifié pour le prochain tour.

**CHAMPIONNAT REGIONAL U18F****Régional 3****Poule B****27159885 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / ENT. OTHIS CSD du 11/11/2023**

Ce match est reporté au samedi 13/01/2024.

**27159890 SEVRAN FC 1 / VILLEMOMBLE SPORTS 1 du 18/11/2023**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de SEVRAN FC pour avancer le coup d'envoi à 14h30, refusée par VILLEMOMBLE SPORTS,

Considérant les dispositions de l'article 6.2 du règlement du championnat Régional U15F :

« *Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la L.P.I.F.F.*

*Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre 14h30 et 18h00.*

*La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison.*

***Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée, »***

Considérant que la demande de SEVRAN FC respecte les dispositions de l'article 6.2 citées ci-dessus,

Par ces motifs,

Fixe le coup d'envoi du match à 14h30.

La Commission précise que l'horaire peut à nouveau être modifié avec l'accord des 2 clubs à transmettre au plus tard le vendredi 17/11/2023 – 12h00.

**Poule C****27160533 HOUILLES AC 1 / CORMEILLAIS ACS 1 du 18/11/2023**

Reprise de dossier,

La Commission accuse réception du courriel d'HOUILLES AC et des nouveaux éléments transmis (organisation mise en place pour le match de Coupe de France contre le Sco Angers dans la même enceinte le même jour).

Elle reporte le match au samedi 13/01/2024.

**Poule E****27161229 GARGES FCM 1 / RACING CF 1 du 11/11/2023**

Ce match est reporté au samedi 13/01/2024.

**Poule F****27161611 BONDY AS 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 11/11/2023**

Ce match est reporté au samedi 13/01/2024.

**27161620 PETITS ANGES ES 1 / BONDY AS du 18/11/2023**

Courriel de la Mairie de PARIS indiquant l'indisponibilité du stade Emile Anthoine et proposant de jouer sur le terrain n°1 du stade Louis Lumière à PARIS 20 – coup d'envoi 17h30.

La Commission prend note et fixe le match comme indiqué par la Mairie de PARIS.

Copie Mairie de PARIS.

**27161610 ASNIERES FC 1 / PETITS ANGES ES 1 du 11/11/2023**

Ce match est reporté au samedi 25/11/2023.

**Poule G****27162005 BOURG LA REINE FC 1 / GPSO 92 ISSY 3 du 18/11/2023**

Demande de BOURG LA REINE FC pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de GPSO 92 ISSY à transmettre au plus tard le vendredi 17/11/2023 – 12h00.

**27162002 AS ORLY 1 / CACHAN ASC 1 du 11/11/2023**

Ce match est reporté au samedi 16/12/2023.

**27162029 MAISONS ALFORT FC 1 / CACHAN ASC 1 du 16/12/2023**

Afin de permettre à CACHAN ASC de rattraper son match en retard contre l'AS ORLY le 16/12/2023, la Commission avance ce match au samedi 25/11/2023 (les 2 équipes étant éliminées de la Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf).

**Feuilles de Match manquantes**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

**1<sup>er</sup> Rappel :**

Régional 3 – poule A – 27159188 LINAS MONTLHERY ESA 1 / PALAISEAU US 1 du 11/11/2023

Régional 3 – poule B - 27159881 U.S TORCY PVM 1 / CLICHOIS UF 1 du 11/11/2023

Régional 3 – poule B - 27159883 VAL D'EUROPE FC 1 / BRIARD S.C. 1 du 11/11/2023

Régional 3 – poule B - 27159886 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 / ENT.CSMEAUX/FFA77 1 du 11/11/2023

**COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U15F****1<sup>er</sup> tour :****27389884 VITRY ES 1 / DAMMARIE LES LYS FC 1 à rejouer le 11/11/2023**

Forfait non avisé de DAMMARIE LES LYS FC.

**1/32èmes de Finale :****27598936 RACING CF 1 / ERMONT AS 1 du 25/11/2023**

Courriel d'ERMONT AS demandant la date butoir pour jouer cette rencontre.

La Commission demande à ERMONT AS de lui indiquer le motif de sa demande de report et précise que le match pourra éventuellement être décalé pour être joué au plus tard le mercredi 29/11/2023 (avec l'accord de l'adversaire).

**CHAMPIONNAT REGIONAL U15F****Régional 1****25942986 POISSY FC 1 / ENT.ESSG FCSAM du 18/11/2023**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de POISSY FC demandant le report (motif : voyage scolaire de joueuses de l'effectif),

Considérant qu'au vu du motif invoqué, la demande de report est formulée tardivement,

Rappelant qu'il convient de privilégier d'avancer les rencontres dans ce type de situation avec l'accord de son adversaire,

Par ces motifs,

Emet un avis défavorable à cette demande mais précise que le match pourra avoir lieu le mercredi 22/11/2023 avec l'accord des clubs à transmettre au plus tard le vendredi 17/11/2023 – 12h00

A défaut, le match restera fixé le 18/11/2023.

**25942988 SARCELLES AAS 1 / TORCY PVM US 1 du 18/11/2023**

Ce match se déroulera sur le terrain synthétique du stade Léo Lagrange à SARCELLES.

Accord de la Commission.

**25942989 PARIS FC 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 18/11/2023**

La Commission,

Pris connaissance de la demande du PARIS FC pour jouer ce match à 17h00 au stade Jean Bouin de PARAY VIEILLE POSTE.

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de surface de jeu (synthétique à pelouse),

Considérant les conditions climatiques actuelles,

Considérant la planification des rencontres officielles sur le terrain synthétique,

Par ces motifs,

Donne son accord pour ce changement de terrain et précise qu'en cas de fermeture du terrain en herbe le match sera repositionné automatiquement sur le terrain synthétique du stade Pierre de Coubertin à PARAY VIEILLE POSTE,

Copie de la présente décision au club de PARAY FC.

**Régional 2****25943388 SOLITAIRES PARIS EST 1 / LOGNES US 1 du 18/11/2023**

Demande de SOLITAIRES PARIS EST pour avancer le coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de LOGNES US à transmettre au plus tard le vendredi 17/11/2023 – 12h00.

**Régional 3****Poule A****27162518 DAMMARIE LES LYS FC 1 / VILLENEUVE AFC 1 du 11/11/2023**

Ce match est reporté au samedi 25/11/2023.

**Poules B****27163525 SEVRAN FC 1 / JA DRANCY 1 du 11/11/2023**

Ce match est reporté au samedi 13/01/2024.

**27163532 CHELLES AS 1 / TREMBLAY FC 1 du 18/11/2023**

Demande de TREMBLAY FC pour avancer le coup d'envoi à 15h45.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CHELLES AS à transmettre au plus tard le vendredi 17/11/2023 – 12h00.

#### **Poule D**

##### **27164562 POISSY FC 2 / AS ST OUEN L'AUMONE 1 du 18/11/2023**

Pris connaissance du courriel de POISSY FC demandant le report (motif : voyage scolaire impliquant de nombreuses joueuses),

Considérant qu'au vu du motif invoqué, la demande de report est formulée tardivement,

Rappelant qu'il convient de privilégier d'avancer les rencontres dans ce type de situation avec l'accord de son adversaire,

Par ces motifs,

Emet un avis défavorable à cette demande mais précise que le match pourra avoir lieu le mercredi 22/11/2023 avec l'accord des clubs à transmettre au plus tard le vendredi 17/11/2023 – 12h00

A défaut, le match restera fixé le 18/11/2023.

#### **Poule F**

##### **27165396 BONDY AS 1 / FC 93 BOBIGNY BG 1 du 18/11/2023**

La Commission,

Pris connaissance de la demande BONDY AS pour décaler le coup d'envoi à 17h30, refusée par FC 93 BOBIGNY,

Considérant les dispositions de l'article 6.2 du règlement du championnat Régional U15F :

*Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la L.P.I.F.F..*

*Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre 14h00 et 17h30.*

*La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison.*

***Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée,***

Considérant que la demande de BONDY AS respecte les dispositions de l'article 6.2 cité ci-dessus,

Par ces motifs,

Fixe le coup d'envoi du match à 17h30.

La Commission précise que l'horaire peut à nouveau être modifié avec l'accord des 2 clubs à transmettre au plus tard le vendredi 17/11/2023 – 12h00.

##### **27165401 FONTENAY SOUS BOIS US 1 / PIERREFITTE FC 1 du 18/11/2023**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de FONTENAY SOUS BOIS US pour jouer ce match sur le terrain n°1 du stade Georges le Tiec de FONTENAY SOUS BOIS.

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de surface de jeu (synthétique à pelouse),

Considérant les conditions climatiques actuelles,

Considérant la planification des rencontres officielles sur le terrain synthétique,

Par ces motifs,

Donne son accord pour ce changement de terrain et précise qu'en cas de fermeture du terrain en herbe, le match sera repositionné automatiquement sur le terrain synthétique du stade Georges Le Tiec,

#### **Poule G**

##### **27165891 VITRY ES 1 / THIAIS FEMININ FC du 11/11/2023**

Ce match est reporté au samedi 13/01/2024.

**Feuille de Match manquante**

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

**1<sup>er</sup> Rappel :**

Régional 3 – poule E – 27165102 MONTMORENCY FC 1 / DEUIL ENGHEN FC 1 du 11/11/2023